

Etaient présents : Bardou G - Bedos D - Bonvalet D - Cazenave M - Descouens MS - Guilhaumon JM - Jaffuel C - Marza I - Revel M - Usache P

Procurations : Albouy procuration à Revel M - Le Bel J à Usache P

Absents : Bouillé A - Martin R - Roncin D

Secrétaire de séance : Bonvalet D

Monsieur le Maire soumet au vote le procès verbal du conseil du 23 mars 2018 et celui du 13 avril 2018 votés à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 - Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire propose au conseil de modifier le tableau des effectifs de la manière suivante :

- suite à un avancement de grade : suppression d'un poste d'agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles au 27/06/2018 et création d'un poste d'agent spécialisé principal de 1e classe des écoles maternelles au 28/06/2018
- suite au transfert de personnel d'un agent à la communauté de commune Les avants Monts : suppression d'un poste d'adjoint technique 2ième classe.
- suite la fin d'un Cui : création d'un poste d'adjoint technique au 16/06/2018
- suite à la démission d'un agent : suppression d'un poste adjoint administratif

Le tableau des effectifs est donc le suivant :

Agents titulaires

- 1 Adjoint administratif principal deuxième classe : 35 h
 - 1 Adjoint administratif : 35h
 - 2 Adjoints technique : 35 h
 - 2 Adjoints technique : 29.50 h/35h
 - 1 ATSEM principal 1ère classe : 29 h/35h
- TOTAL : 7

vote : unanimité

2 - Création d'un emploi saisonnier pour l'été 2018

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer un emploi saisonnier pour l'été 2018 pour 2 mois : du 1er juillet 2018 jusqu'au 31 août 2018, à 35h00 hebdomadaires rémunérées au SMIC.

vote : unanimité

3 - Convention avec Orange Chemin de Saint-Saturnin

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de signer une convention avec Orange pour la mise en souterrain des réseaux de télécommunications Chemin de Saint Saturnin pour un montant de 1 968 €.

vote : unanimité

4 - Travaux Eclairage public 2018 Avenue de la Gare par Hérault Energies : programmation

Il a été demandé à Hérault Energies d'inscrire au programme les travaux suivants : NEFFIES - ECLAIRAGE PUBLIC 2018 "Avenue de la Gare (suite) pour un montant total de 20 919.60 €. La subvention d'Hérault Energies est de : 15 000 €, le reste à charge de la collectivité : 5 919.60 €. Une convention sera signée avec Hérault Energies.

Monsieur le Maire présente le rapport de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées). Pour 2018, le montant de l'attribution diminue, à - 11 592.00, pour tenir compte de l'augmentation du tarif horaire des heures réalisées par les agents techniques intercommunaux et du transfert de la compétence PLUi et de la poursuite des procédures déjà engagées par la commune par la Communauté de Communes.

Ce montant sera reversé trimestriellement à la Communauté de communes Les Avant-Monts - Attribution de compensation.

vote : unanimité

6 - Transfert du résultat du SPEA 2017 à la Communauté de communes Les Avant-Monts

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la compétence eau et assainissement a été transférée au 1er janvier 2018 à la Communauté de Communes Les Avant-Monts et que cela a conduit à la suppression du budget M49 du SPEA 2018.

Après avoir adopté le compte administratif 2017 du SPEA, le résultat de clôture de l'exercice 2017 du SPEA est le suivant : un excédent de fonctionnement de : 81 326.87 €, un déficit d'investissement de 39 127.31 €, soit un résultat de clôture de 42 199.56 €.

Il est proposé au conseil municipal de transférer ce résultat à la communauté de communes Les Avant-Monts.

vote : unanimité

7 - Cession de terrain à la commune

Monsieur le Maire dit au conseil municipal que dans le cadre d'une régularisation cadastrale, des administrés ont donné leur accord à la commune pour céder à l'euro symbolique la parcelle suivante située Montée des remparts :

- cadastrée : C 780 - surface : 177 m².

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal.

vote : unanimité

8 - Dénomination d'une place

Suite à l'aménagement de la place à côté de l'église, il est proposé au conseil municipal de procéder à la dénomination de cette place. Monsieur le Maire propose au conseil municipal la dénomination suivante :

- Place de l'Ancien Moulin.

vote : unanimité

Monsieur le Maire remercie la population venue nombreuse à l'inauguration de cette place et les élus. Cela a été une belle soirée.

INFORMATIONS

1 - La vente de la maison Deterpigny à la commune pour l'euro symbolique a enfin été signée après plus de dix ans de procédure.

2- La requête déposée auprès du tribunal administratif à l'encontre de la commune par Monsieur Martin a été rejetée.

3- Les membres du comité des fêtes ont démissionné, une nouvelle assemblée générale aura lieu le 15 juin 2018. Monsieur Usache demande quelle sera l'organisation pour les brasucades. Monsieur le Maire répond que les orchestres ont été choisis.

4- Madame Descouens informe le conseil qu'une soirée occitane aura lieu le 29 juin 2018 (plusieurs chorales y participeront, repas partagé).

La journée du patrimoine est fixée au 30 septembre 2018 : thème : la place.